

VŒUX AU PERSONNEL

DU DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

- ALTKIRCH, le lundi 9 janvier 2017 à 16 heures
- RIXHEIM, le jeudi 12 janvier 2017 à 16 heures
- COLMAR, le jeudi 19 février 2017 à 16 heures

**Monsieur le Président du Conseil
Départemental,**

**Madame / Monsieur le/les Vice-
présidents/Conseillers départementaux,**

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

2016 hier, aujourd'hui 2017 ; les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément.

Hier, c'était en 2016, le Département cherchait ses marques dans le contexte nouveau créé par la loi NOTRe et par la forte contrainte budgétaire imposée par l'Etat ; aujourd'hui, en 2017, le Département façonne de nouvelles

politiques et ses services s'adaptent aux missions qui leur sont assignées. Nous nous projetons résolument et avec confiance pour l'avenir du Haut-Rhin.

Pas de révolution mais des adaptations par touches successives ; parfois des tâtonnements, des réglages nécessaires...il n'existe pas de changements « clés en main » mais des évolutions qui se construisent avec vous. Pour la Direction générale, je préfère l'image de Maya l'abeille à celle de Merlin l'Enchanteur. Nous sommes fondamentalement des bâtisseurs.

Je dis « nous » car la Direction générale c'est, à mes côtés, Mme Stéphanie TACHON, Directrice générale adjointe active et efficace, avisée toujours et modératrice parfois dont j'ai grand plaisir à saluer l'engagement.

C'est dans ce contexte général, évolutif et dynamique, que vous avez accompli vos missions. Bien sûr, parmi vous **beaucoup se sont posés la question du sens de notre action et du devenir de notre collectivité**. C'est ainsi que des interrogations demeurent sur le périmètre de notre compétence « logement », sur la portée et les moyens de notre politique de la montagne, sur le devenir de notre action économique ou encore sur la portée du concept de « solidarité territoriale ». Le nouveau dispositif testé pour le déneigement de la voirie départementale a amené l'expression d'inquiétudes sur l'étendue du service rendu aux usagers de la route. Nos six collègues de la Direction des Routes concernés par le transfert de la compétence « transports scolaires » et « transports interurbains » s'apprêtent à rejoindre les locaux mulhousiens de la Région Grand Est. C'est une nouvelle étape qui s'ouvre pour eux dans leur vie professionnelle avec, nécessairement, des

questions sur leur nouvel employeur et leurs conditions de travail. Qu'ils soient rassurés par les préoccupations attentives dont ils ont fait l'objet de notre part dans les discussions très concrètes d'organisation de leur transfert.

Les réponses à toutes ces questions déterminent le contenu concret, quotidien de l'activité des services et des agents. J'en ai pleinement conscience. Notre collectivité s'attache à les apporter, c'est notre responsabilité de le faire.

Avec la transformation de **l'ADAUHR** en Agence Technique Départementale, plébiscitée par la quasi-totalité des collectivités haut-rhinoise, le concept de solidarité territoriale prend corps. Le débat politique de décembre 2016 sur **la politique « montagne »** apporte des orientations nouvelles sur ce sujet essentiel et complexe à

la fois. Le dispositif de **viabilité hivernale** sera bientôt évalué et, le cas échéant, adapté. **Le transfert de la compétence « transports »** s'effectuera dans le total respect des usagers et dans une parfaite continuité de l'action publique.

De nouvelles orientations ont été définies pour **moderniser nos collèges** : la 8^{ème} commission a, ainsi, pu valider les principes et les modalités des travaux qui, en juin 2017, permettront de se prononcer sur une nouvelle carte scolaire, particulièrement attendue dans le secteur mulhousien, ainsi que sur un Livre Blanc de l'état de nos collèges. 36 500 collégiens seront concernés par un vaste plan d'action sur l'immobilier, l'informatique et la gestion de la maintenance de nos 57 collèges.

Le projet d'open data se construit en lien avec le développement de l'observatoire

départemental qui réunira, fiabilisera et diffusera les données et systèmes d'information épars de nos services.

A la faveur de la loi GEMAPI, la gestion des aménagements de rivière et de la ressource en eau prend une nouvelle dimension. L'année 2017 verra ainsi naître **le nouveau Syndicat mixte de l'Ille qui fédèrera l'ensemble des acteurs haut-rhinois.**

Dans le domaine social, **le projet « bénévolat RSA »** prendra corps après des consultations étendues avec les associations, les bénéficiaires du RSA eux-mêmes et nos propres travailleurs sociaux. Ce sera une modalité d'insertion à la fois nouvelle et complémentaire des modalités existantes.

Il s'inscrit dans la dynamique d'ensemble qui vise à **redonner son unité à l'action sociale** qui, au cours du dernier trimestre 2016, aura motivé la tenue de quatre réunions pour échanger avec les 800 collaborateurs de la Solidarité sur l'évolution de l'organisation de ce grand service départemental.

Au chapitre des réorganisations, saluons la **dématérialisation de la chaîne comptable** et le nouveau positionnement de la Direction des Finances qui, désormais, s'emploiera à animer et à outiller le réseau des 100 agents comptables de l'administration départementale.

Réjouissons-nous aussi de voir les collaborateurs de notre Direction de l'Immobilier et de la Logistique retrouver le goût d'entreprendre et de se projeter dans un cadre de mission renouvelé et une pleine

reconnaissance de leurs compétences par notre institution.

La vente de l'Espace RENAULT, à Colmar, nous permettra, ce printemps, de transférer la Maison Départementale des Personnes Handicapées avenue d'Alsace, dans l'immeuble CERTIE, en face de l'Hôtel du Département. Avant l'été, fin juin, les 40 agents du service chargé de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie quitteront les locaux étriqués et désuets de l'Aumônerie de la Cité Administrative pour s'installer dans des conditions aérées et fonctionnelles à l'Hôtel du Département. Nous pourrons rapidement ensuite entreprendre le chantier de la dématérialisation des dossiers d'APA.

En septembre, **NEMO** aura **définitivement supplanté NAIADE vieillissant**. Qui s'en plaindra ? Il n'était que temps et je salue la

performance de la Direction des Services Informatiques.

Ces nouveaux outils accompagneront la mise en place, dès cette année, du **télétravail**, preuve que notre administration sait évoluer.

Nous mettons sur le métier l'étude de la **modernisation des ateliers et du magasin du SARM à Colmar** ainsi que celle de la **construction d'un silo pour nos Archives Départementales** aujourd'hui arrivées à la saturation de leurs capacités d'accueil.

Enfin, nous mettrons en chantier la réforme nationale du **RIFSEEP**, en langage moins « techno » : **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel**. Cette tâche est, je le souligne, techniquement,

particulièrement complexe. Elle permettra de conforter le régime indemnitaire des agents de notre collectivité . **Ce sera, également, l'opportunité pour aborder l'harmonisation des régimes indemnitaires puisque les agents techniques des collèges, les agents des routes et leurs collègues de l'administration départementale ont des régimes différents.**

Il serait fastidieux d'énoncer la longue liste des évolutions accomplies, en cours ou projetées. Il s'agit simplement, ce soir, **d'évoquer des faits illustratifs, concrets, des faits positifs.** Il s'agit simplement de constater que nous possédons toutes les compétences requises pour nous adapter sereinement. Il s'agit, simplement, de **poser un regard confiant sur notre collectivité et ses collaborateurs.**

Gardons-nous des dramatisations que rien, concrètement, ne vient étayer et qui pourtant parviennent à s'insinuer dans les esprits.

Certains se plaisent à utiliser une terminologie que l'on emploie habituellement dans le secteur privé, industriel notamment. J'ai ainsi entendu parler, par tel représentant syndical, « de restructurations » ou encore « de plan social ».

Baissons-nous la garde devant l'accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes ? Fermons-nous des services d'accueil pour les personnes handicapées ? Avons-nous diminué le nombre d'agents des unités routières ? Avec plus de 550 agents, dont le nombre croît d'année en année, négligeons-nous l'entretien des collèges ? Où est le plan social qui mettrait à la rue des dizaines voire des centaines d'agents publics ?

Restons sérieux et gardons-nous des expressions toutes faites. Le secteur concurrentiel a ses contraintes, la fonction publique en demeure préservée. Soyons-en conscients et avançons, ensemble, de manière responsable.

Nous avons, ensemble, des missions à accomplir au service des territoires et du public. Personne, ici, ne peut, un instant, imaginer que l'action publique et son organisation demeurent immuables dans une société et un monde qui évoluent. Tout cela demande de la lucidité, du courage de notre part à tous : élus, direction générale, encadrement et agents de toutes qualifications et de tous grades.

Avec le respect sincère que j'ai de leur rôle et du dialogue social, **j'appelle nos organisations syndicales à prendre toute leur part à cette**

dynamique d'adaptation. Leurs propositions seront bienvenues. Ce que tous, ici, nous représentons en termes de professionnalisme, de connaissance et d'expertise concrètes et sensibles des territoires et des publics qui s'adressent à nous, mérite mieux que des postures parfois désuètes et inutilement crispées. Nous avons besoin d'un syndicalisme qui, bien entendu, dans la fidélité à ses principes et à son rôle, s'affirme comme réformateur et résolu à accompagner la collectivité et ses agents dans l'évolution du Département. Le vrai combat, celui que nous pouvons partager, est là. En clair, pour reprendre une répartie célèbre du film de Gérard OURY, « RABBI JACOB » : braseros et saucisses grillées sur le parvis du NHD : « le DG, il te dira oui » ; bousculade préméditée et horions, « le DG, il te dira non ».

C'est, ainsi, dans esprit de dialogue ouvert, réaliste et constructif que nous pourrons

aborder la mise en place du RIFSEEP que j'évoquais tout à l'heure.

Mesdames et messieurs, chers collègues, ayons sereinement confiance en nous et en notre capacité à faire évoluer notre collectivité. Partageons et diffusons cette confiance autour de nous. Les évolutions présentes et à venir n'en seront que plus aisées à concrétiser. Elles n'en apparaitront que plus pertinentes et plus nécessaires.

Monsieur le Président, au terme de ces quelques mots, j'ai le plaisir, au nom de l'ensemble de vos collaborateurs, en mon nom et en celui de Madame TACHON, de vous présenter, ainsi qu'à vos collègues conseillers départementaux, de belles et heureuses perspectives pour l'année 2017.

Que cette nouvelle année soit source de joies et d'opportunités positives pour l'ensemble des collaborateurs du Conseil départemental au service des haut-rhinois et de l'Alsace.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe JAMET

Directeur général des services